



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 MAI 2023

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 20 REPRESENTES : 09</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 16 mai 2023</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 26 mai 2023</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, Mme Pauline BRESSE, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.</p> <p>Étaient représentés : M. Emmanuel LOMBARD ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, Mme Catherine CLAVEL ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Gérard RUFFIER-MONET ayant donné pouvoir à Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Joseph SCATIGNO, Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à M. Michel CHEVALLIER, M. Franck SOUQUET-GRUMEY ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Jean-Pierre PLAISANCE à Mme Françoise VIGUET-CARRIN, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Jamel BOUCHEHAM, M. Eric FUSS ayant donné pouvoir à Mme Audine FRECKMANN.</p>
---	--

Délibération n°05

Rapporteur : M. Simon OUVRIER-BUFFET

Objet : Approbation des Comptes de gestion 2022 dressés par Madame Le Receveur Municipal

En vertu de l'article L.2121-31 du C.G.C.T, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de Madame Le Receveur pour l'année 2022.

Les comptes de gestion, fixant la comptabilité patrimoniale tenue par Madame Le Receveur Municipal, sont en tout point concordant avec les comptes administratifs, retraçant la comptabilité administrative tenue par M. Le Maire tant pour le budget principal que pour les budgets annexes : cuisine centrale, chauffage urbain et énergies renouvelables.

La commission des finances a examiné ce dossier le 3 mai 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 26 voix pour et 3 abstentions (Mme Audine FRECKMANN ayant le pouvoir de M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET), les comptes de gestion dressés par Madame Le Receveur dont les écritures sont identiques à celles des comptes administratifs pour l'année 2022.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230522-20230522-RE05-DF
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2023

Publication : 26/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire